

DÉCLARATION IELTS

Conditions générales – Test en centre

1. Reconnaissances générales

Je reconnais que :

Le test IELTS est détenu conjointement par le British Council, IELTS Australia Pty Ltd (ABN 84 008 664 766), filiale détenue intégralement par IDP Education Ltd (« IDP: IELTS Australia »), et Cambridge English, faisant partie de Cambridge University Press & Assessment, collectivement désignés comme les PARTENAIRES DU TEST IELTS ou PARTENAIRES IELTS.

Je m'engage à respecter les présentes conditions générales applicables au test IELTS sur ordinateur.

Je comprends que des conditions locales supplémentaires peuvent s'appliquer et que le centre d'examen me fournira ces informations sur demande.

Je certifie que les informations fournies dans ma demande d'inscription sont complètes, exactes et véridiques.

Je reconnais qu'il m'incombe de passer le test suffisamment avant toute date limite fixée par les organismes de reconnaissance. Les PARTENAIRES IELTS ne pourront être tenus responsables si la délivrance des résultats dépasse le délai habituel prévu dans les présentes conditions.

Je comprends que ma session IELTS sur ordinateur peut être annulée ou reportée à court préavis en cas de problème technique affectant le déroulement du test. En cas d'annulation pour raisons techniques, je pourrai choisir soit un transfert vers la prochaine session disponible dans le même centre, soit un remboursement intégral des frais d'inscription.

Je comprends que mon résultat IELTS ne peut pas être utilisé à des fins de demande de visa auprès de United Kingdom Visas and Immigration (UKVI) et qu'aucun remboursement ne sera accordé si je constate ultérieurement que j'ai besoin d'un IELTS pour UKVI.

Je confirme avoir lu et compris la politique de confidentialité des Partenaires IELTS disponible à l'adresse suivante :
<https://ielts.org/legal/privacy-policy>

Ma demande peut ne pas être traitée si les informations soumises sont incomplètes.

Je comprends que les présentes conditions s'appliquent au candidat. Dans le cas d'un mineur, elles doivent être lues et acceptées par le parent ou le représentant légal responsable de l'inscription.

2. Données personnelles

Je comprends que :

La collecte et le traitement de mes données personnelles sont nécessaires pour me permettre de passer le test, vérifier mon identité et recevoir mes résultats. Ces données sont collectées et conservées de manière sécurisée lors de l'inscription et du passage du test.

Mes données personnelles, y compris les résultats et données de performance, peuvent être communiquées aux organismes de reconnaissance et aux autorités gouvernementales (y compris les autorités en charge des visas) afin de vérifier mes résultats.

Mes données peuvent être traitées sous forme anonymisée à des fins statistiques et de recherche pour le développement des examens Cambridge University Press & Assessment.

Ma photographie sera prise le jour du test et figurera sur mon Test Report Form (TRF). Elle pourra être transmise aux organismes de reconnaissance ou autorités gouvernementales.

Je devrai présenter le document d'identité spécifié par le centre le jour du test. Un scan de mon doigt pourra être effectué afin de créer un identifiant numérique unique (BLOB). Aucune image d'empreinte digitale ne sera conservée. Ces données biométriques seront conservées pendant 60 jours après le test, conformément à la législation locale.

Mon épreuve orale (Speaking) sera enregistrée (audio et/ou vidéo). Si l'enregistrement échoue, je pourrai être tenu de repasser l'épreuve orale ou l'ensemble du test.

Je pourrai être filmé à des fins de sécurité et de contrôle qualité. Les enregistrements vidéo seront conservés pendant 60 jours, sauf disposition légale contraire.

Des informations complémentaires concernant l'utilisation de mes données sont disponibles sur :

www.ielts.org/policy/privacy-policy

3. Annulation, remboursement et transfert

Les modalités peuvent varier selon le centre d'examen.

Si la législation locale de protection des consommateurs prévoit des conditions plus favorables, celle-ci prévaudra.

Annulations

Je peux annuler mon inscription en informant le centre. Les conditions de remboursement dépendent du moment de l'annulation et de l'existence éventuelle de circonstances exceptionnelles.

Si j'annule ou reporte mon test plus de cinq (5) semaines avant la date prévue, un remboursement sera effectué, déduction faite des frais administratifs applicables.

Si j'annule ou reporte mon test dans les cinq (5) semaines précédant la date du test, l'intégralité des frais sera due, sauf en cas de raison médicale grave.

En cas de raison médicale grave, un certificat médical doit être fourni dans un délai de cinq (5) jours suivant la date du test. Un remboursement sera alors effectué, déduction faite des frais administratifs locaux.

IELTS One Skill Retake (OSR)

Si j'annule ma session OSR au moins soixante-douze (72) heures avant la session prévue, je bénéficierai d'un remboursement intégral des frais OSR.

Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'absence le jour du test ou si le résultat OSR n'est pas reconnu par un organisme, institution ou autorité gouvernementale. Il m'incombe de vérifier la reconnaissance de l'OSR auprès des organismes concernés.

Si je souhaite annuler dans un délai inférieur à quarante-huit (48) heures, je dois contacter directement mon centre d'examen.

En cas d'absence à une session OSR, je pourrai être autorisé à réserver une nouvelle session OSR dans la période d'éligibilité de soixante (60) jours suivant le test initial.

En cas d'absence pour circonstances exceptionnelles (maladie, accident, deuil, etc.), un transfert ou un remboursement pourra être accordé après examen par le centre.

Aucun frais administratif ne sera appliqué aux annulations, remboursements ou transferts liés à l'OSR.

Je peux choisir mon créneau d'épreuve orale (Speaking), que je passe le test sur ordinateur ou sur papier. En cas de modification pour circonstances imprévues, le centre me notifiera par email ou téléphone.

Pour toute information complémentaire, je peux contacter mon centre d'examen.

Transferts

Je peux demander un changement de date avant le test.

Ma demande de transfert pourra être considérée comme une annulation selon la proximité de la date du test.

Le transfert doit être effectué dans les trois mois suivant la date initiale.

Si la nouvelle date souhaitée est située plus de trois mois après la date initiale, la demande sera traitée comme une annulation.

Un seul transfert est autorisé.

Des frais administratifs peuvent s'appliquer.

Circonstances exceptionnelles

En cas de maladie, de blessure, de deuil, de troubles civils ou de tout autre événement indépendant de ma volonté, je peux solliciter une prise en compte spéciale auprès du centre.

Des informations complémentaires concernant cette procédure peuvent être obtenues auprès du centre d'examen.

En cas de force majeure (catastrophe naturelle, pandémie, troubles civils, grève, etc.), le centre peut annuler ou reporter le test. Je pourrai alors choisir entre remboursement intégral ou transfert.

Interdiction d'opposition de paiement

Je m'engage à ne pas faire opposition au paiement effectué.

En cas d'opposition de paiement (« chargeback »), mon test et/ou mes résultats pourront être annulés et toute inscription future pourra être refusée.

4. Intégrité du test et fraude

Je dois passer les quatre épreuves pour obtenir un résultat.

Les PARTENAIRES IELTS peuvent suspendre ou annuler un résultat jugé non fiable.

Les résultats peuvent ne pas être délivrés dans le délai habituel de 1 à 5 jours si une vérification ou une enquête est jugée nécessaire.

En cas de fraude ou suspicion de fraude :

- Je peux ne pas recevoir de résultat

Si je suis soumis à une interdiction et que je m'inscris néanmoins au test, je ne recevrai aucun résultat et ne pourrai prétendre à aucun remboursement.
Si un résultat est émis alors que je suis sous interdiction, celui-ci sera annulé.

- Aucun remboursement ne sera accordé
- Je peux être interdit de test pour une durée de cinq ans
- Les autorités compétentes peuvent être informées

Mon travail demeure la propriété des PARTENAIRES IELTS.

5. Règles le jour du test

Je dois :

Présenter une pièce d'identité valide et originale.

Si je passe le test en dehors de mon pays de résidence, je dois obligatoirement utiliser un passeport comme pièce d'identité.

Arriver à l'heure indiquée.

Apporter la même pièce d'identité utilisée lors de l'inscription.

Accepter les vérifications d'identité (photographie, signature, scan biométrique).

Déposer tous mes effets personnels dans l'espace prévu.

Ne pas :

Parler aux autres candidats
Quitter la salle sans autorisation
Copier ou tenter de tricher
Reproduire le contenu du test

Tout comportement violent ou abusif entraînera l'exclusion immédiate du test et pourra donner lieu à une interdiction future.

6. Résultats

Les résultats sont généralement disponibles sous 1 à 5 jours.

En cas de jour férié, la publication des résultats pourra intervenir le jour ouvré suivant.

Ils peuvent être retardés en cas d'enquête.

Ils peuvent être annulés en cas d'irrégularité.

Ils peuvent être transmis aux organismes de reconnaissance désignés.

Je pourrai accéder à une version électronique de mon Test Report Form (TRF) via la plateforme d'inscription. Un envoi papier pourra être effectué sur demande justifiée, des frais administratifs pouvant s'appliquer.

Les informations fournies lors de l'inscription doivent correspondre au document d'identité présenté le jour du test. Toute demande de modification avant l'émission du TRF pourra entraîner des frais administratifs. Aucune modification ne sera possible après l'émission du TRF.

En cas d'enquête ou de vérification, la publication des résultats pourra être retardée. Je pourrai être amené à fournir des éléments complémentaires ou à repasser une ou plusieurs épreuves.

Mon résultat pourra être ajusté ou annulé en cas d'irrégularité ou d'anomalie affectant sa fiabilité.

7. Clause de non-responsabilité

IELTS constitue un outil d'évaluation parmi d'autres.

Il n'est pas recommandé aux candidats de moins de 16 ans.

Les PARTENAIRES IELTS ne pourront être tenus responsables en cas de retard dans la délivrance des résultats au-delà des délais habituels prévus par les présentes conditions.